



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

FR3

Question écrite n° 39986

Texte de la question

M Xavier Deniau appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de la culture et de la communication, charge de la communication, sur la maniere dont est diffusee par FR 3 la seule emission dans le monde consacree a la francophonie. L'emission « Espace francophone », diffusee par une trentaine de televisions francophones, soutenue par l'ACCT (agence de cooperation culturelle et technique), les institutions francophones d'Amerique du Nord, la communaute francaise de Belgique et bien sur les ministeres et organismes concernes en France est, depuis bientot deux ans, releguee a des heures de plus en plus tardives. Ceci tend a lui conferer un caractere confidentiel, contradictoire avec les themes des emissions et avec l'appréciation portee sur « Espace francophone » par les participants au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones de Quebec, qui l'ont distinguee et considerée comme un moyen exemplaire de sensibiliser l'opinion publique a la francophonie. Cette sensibilisation ne peut s'effectuer aux heures tardives de l'actuelle programmation et il apparait urgent de mettre en correspondance, par un decalage significatif, les objectifs affiches et les moyens dont on se dote. En consequence, il lui demande de tout mettre en oeuvre pour que l'emission « Espace francophone » soit programmee a une heure ou la population concernee sera inevitablement en mesure de beneficier de ce programme.

Données clés

Auteur : [M. Deniau Xavier](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39986

Rubrique : Television

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 1988, page 2086